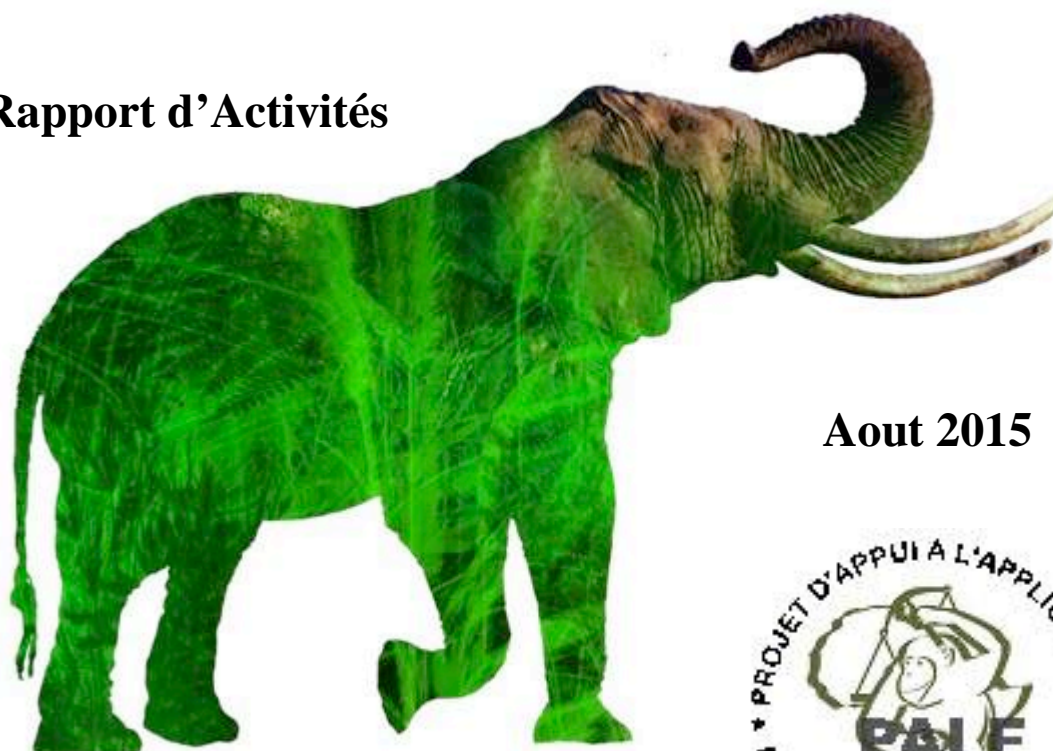


# Rapport d'Activités



Aout 2015



## Investigation

Sept enquêtes ont été réalisées dans deux départements, celui du Niari et Brazzaville.

## Opérations

Trois personnes interpellées et interrogés sur convocation de la Gendarmerie dans le département du Niari, précisément à Dolisie.

Le département chiens renifleurs a détecté 90 KG de la viande brousse boucanée comprenant des (potamochères, singes, céphalophes) ; 09 crocodiles nains, 04 tortues *Cycloderma*, 04 tortues *Pelusios*, 1 singe hocheur vivant.



Au total 14 animaux saisis vivants ont été libérés dans la rivière Lifoula et Mambili.

## Légal

Aucune condamnation en justice au mois d'Aout. Le mois d'aout est vacances judiciaires au Congo.

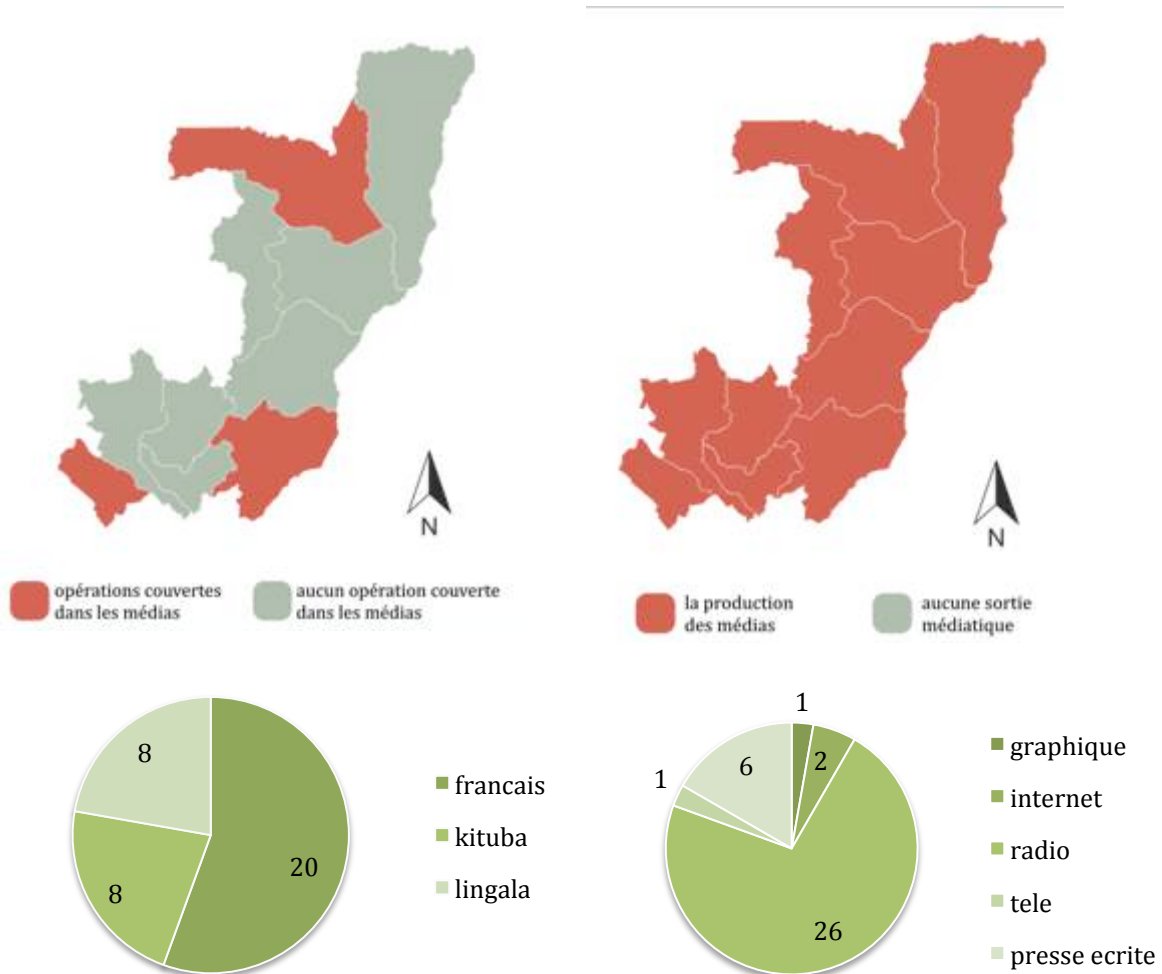
Comme d'habitude, le département a fait des visites geôles, assisté aux audiences, fait des interviews et participé aux missions de contrôle avec les chiens renifleurs à la rivière Mambili à Yengo. L'équipe Juridique a



aussi partagé plusieurs PowerPoint sur divers thématiques.

Nous avons travaillé avec la maison d'arrêt sur l'établissement d'un Avis de Recherche lancé contre un condamné évadé de l'hôpital nommé **NGONDZO Ghislain** alias Pepito ; et un juriste a participé à l'Atelier régional des Etats d'Afrique Centrale sur le renforcement des contrôles aux frontières dans le cadre de la lutte contre la criminalité liées aux espèces sauvages et aux forêts.

## Media



## Management

Mise en application des nouvelles méthodes d'enquêtes ;  
Travail avec un enquêteur dans un autre pays sur un cas à Pokola ;  
Une réunion avec OIFLEG a été tenue.